



## Compte rendu et Procès-verbal n° 29

Réunion du Comité de Direction : le 09/06/2015

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames Krista FINSTAD-MILLION, Fenneke HOLTHUIS, Josette LAURENT, Bernadette POIRAT, Céline POIRIER ; Messieurs Francis AUBERT, Philippe GERMAIN, Jean-Marie HARAUX, Martial HILAIRE.</i>
Membres suppléants	<i>Mesdames Marie BOURION, Anne HISLER ; Messieurs Julien HERVE, Philippe PARADIS, Dominique SCHMITT, Jacques SIMEON.</i>

Le neuf juin deux mille quinze, à dix-huit heures, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la maison d'hôtes de M. et Mme SCHMITT, 10 rue du Haut du Mont - 88600 GUGNECOURT.

- La séance est ouverte à 18h00
- Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur David DOUSSET
- Approbation du compte-rendu du 12/05/2015  
Le compte rendu est approuvé.

### ORDRE DU JOUR

- 1) Délibération n° 1 : billetterie du spectacle monumental Jeanne d'Arc**
- 2) Délibération n°2 : tarifs autour du service « location VTT »**
- 3) Communication autour du VTT (carte, panneau,...)**
- 4) Contrat de location et assurance**
- 5) Tables rondes (15 min) au choix :**
  - **Eductour (présentation du territoire à des personnes extérieures)**
  - **Inauguration du nouveau local**
- 6) Questions diverses**

Delphine Grévisse démarre ce comité de direction en revenant sur la diffusion de la matrice des retombées économiques. Elle rappelle aux membres que les résultats sont à analyser avec précaution et ne doivent pas être diffusés dans l'immédiat.

**1 – Délibération N°1 : billetterie du spectacle monumental Jeanne d'Arc**

**Le comité de direction,**

Vu la délibération 03-18/03/2015 de la séance du comité de direction du 18 mars 2015, concernant la création d'une régie de recettes et d'avances.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17/03/2015 ;

Madame Delphine GREVISSE propose les tarifs suivants :

**Billetterie spectacle monumental Jeanne d'Arc**

Enfant gradin : 12 €

Enfant VIP : 20 €

Adulte gradin : 20€

Adulte VIP : 30€

**Tarifs des dîners privilèges précédant le spectacle**

Adulte : 21€

Enfant : 10€

La commission de l'Office de tourisme est de 5% du montant global des ventes.

**Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,**

- D'accepter les tarifs proposés.

**2 – Délibération N°2 : tarifs autour du service « location VTT »**

**Le comité de direction,**

Vu la délibération 03-18/03/2015 de la séance du comité de direction du 18 mars 2015, concernant la création d'une régie de recettes et d'avances.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17/03/2015 ;

Madame Delphine GREVISSE propose les tarifs suivants :

<b>FORFAITS LOCATION 2015</b>		Réf.	1 h à 4 h 1 h à 4 h	1 jour 1 day	2 jours 2 days	3 jours 3 days	4 jours 4 days	5 jours 5 days	6 jours 6 days	7 jours 7 jours 7 days semaine week	A partir du 8 days & over
<b>VTT Taille L et XL</b>	L1, L2, XL1, XL2		12 €	15 €	25 €	33 €	40 €	47 €	55 €	60 €	+ 5 /j supp.
<i>Caution / Deposit - 200€</i>											
<b>VTT Taille S et M</b>	S1, S2, M1, M2		10 €	13 €	22 €	30 €	37 €	44 €	50 €	55 €	+ 5 /j supp.
<i>Caution / Deposit - 100€</i>											
<b>VTT enfant</b>	KID1, KID2		6 €	8 €	15 €	20 €	25 €	30 €	35 €	40 €	+ 4 /j supp.
<i>Caution / Deposit - 50€</i>											
<b>Suiveur mono</b>	SUIV1		6 €	8 €	15 €	20 €	35 €	30 €	35 €	40 €	+ 4 /j supp.
<i>Caution / Deposit - 50€</i>											
<b>Porte bébé</b>	PORT1, PORT2		1 €	1 €	2 €	3 €	4 €	5 €	6 €	7 €	+ 1 /j supp.
<i>Caution / Deposit - 10€</i>											

## TARIFS APPLIQUES EN CAS DE PERTE OU BRIS DE MATERIEL

<b>BRIS</b>	<b>SUSPENSION</b>		<b>FREINAGE</b>		
	Fourche	250 €	Freins à disque	50 €	
	<b>PERIPHERIQUES</b>		<b>TRANSMISSION</b>		
	Cintre	25 €	Boîtier de pédalier	50 €	
	Pédale	12 €	Chaîne	25 €	
	Potence	50 €	Changement de vitesse	50 €	
	Selle	25 €	Dérailleur arrière	50 €	
	Tige de selle	16 €	Dérailleur avant	30 €	
	<b>CADRE</b>		Ensemble pédalier		100 €
	Cadre	200 €	<b>ROUES</b>		
Plaquettes	24 €	Jantes	55 €		
<b>PERTE</b>	Casque	25 €			
	Sacoche réparation	20 €			
	Pompe	5 €			

**Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,**

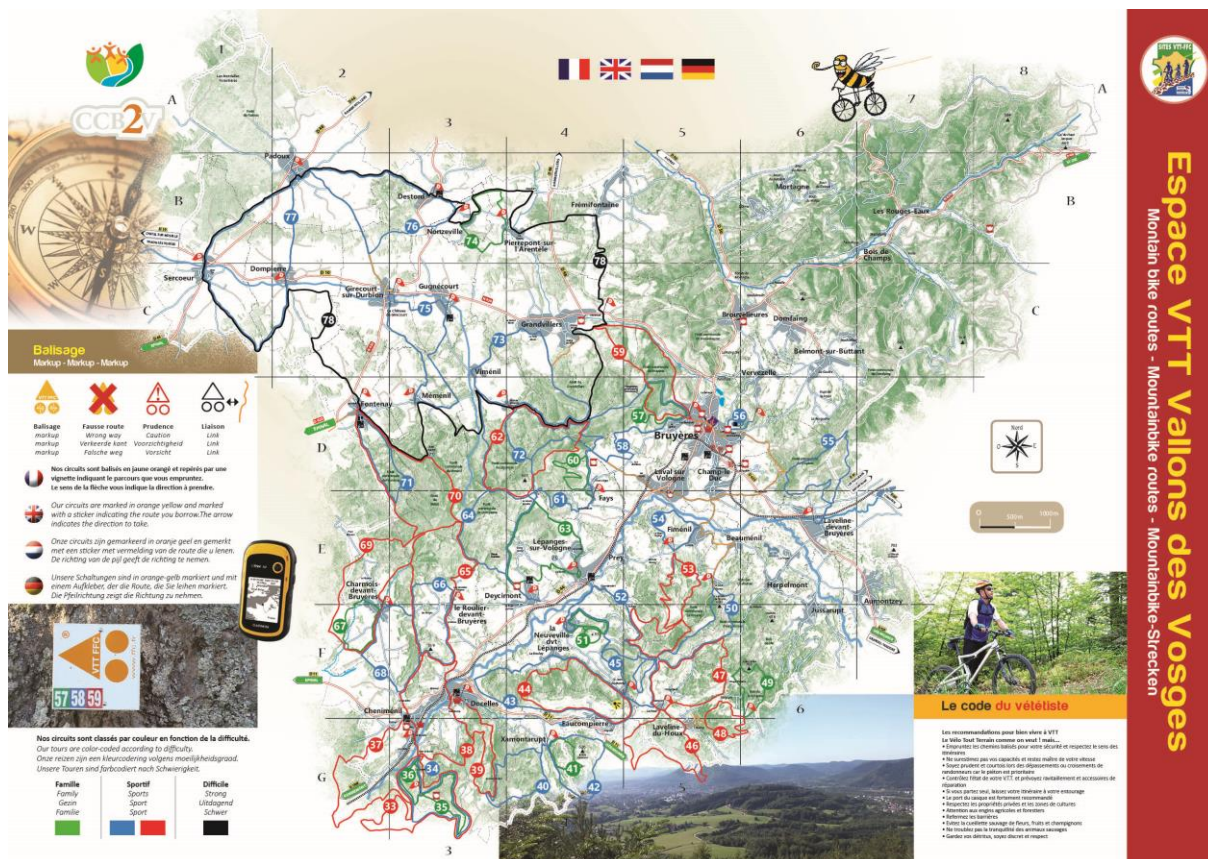
- D'accepter les tarifs proposés.

### 3 – Communication autour du VTT

Durant l'été 2015, 8 sorties VTT accompagnées ont été programmées. Elles sont encadrées par un moniteur diplômé et se déroulent sur tout le territoire de la CCB2V. Les participants sont limités au nombre de 12 et ces sorties se font uniquement sur réservation.

2 nouveaux documents sont à disposition des vététistes sur notre territoire :

- Une carte des circuits



Cette nouvelle carte présente 415 km répartis en 46 circuits.

Le label FFC (Fédération française de cyclisme) obtenu l'année dernière par le Pays d'Epinal pour l'ensemble de son territoire, doit être reconduit pour le territoire de la CCB2V. Afin d'obtenir l'agrément, il est impératif de remplir 3 critères : proposer la location de VTT, mettre en place des animations et posséder un club affilié FFC. Les 2 premiers critères sont aujourd'hui remplis ; le club FFCT de Fays (affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme) pourrait demander une double affiliation FFCT-FFC.

Nous espérons créer un site internet dédié à la pratique du VTT dans les Vallons des Vosges l'année prochaine.

- Des panneaux

Les anciens espaces d'affichage VTT du Pays d'Epinal seront changés. La carte des circuits y sera alors présentée. Les nouveaux panneaux sont réalisés par IdeO2.

### 4 – Contrat de location et assurance

Le contrat de location est joint à ce compte-rendu.

Suite aux remarques faites lors du précédent comité de direction, les montants des cautions ont été considérablement diminués.

Le numéro de portable de l'Office de tourisme (abonnement en cours) sera ajouté au contrat.

Le comité de direction s'est interrogé sur la pertinence de tarifs préférentiels pour les locaux. La vocation première de cette activité étant touristique, ces tarifs ne sont pas envisagés pour cette saison mais pourraient être mis en place pour une pratique hors saison.

Une tradition du contrat en néerlandais sera mise en place pour cette saison. On peut également envisager des versions anglaise et allemande.

La maintenance sera déléguée à un tiers. Le choix n'est pas encore arrêté : il pourrait s'agir de Lionel Ledocq (en charge de l'entretien des circuits), Nicolas Liebaut de l'association Engrenage de Saint-Dié, ou l'association cycliste de Fays, voire d'un cumul de plusieurs d'entre eux.

Des fiches « avis clients » seront également mise en place pour mesurer le taux de satisfaction des touristes pour ce nouveau service.

Nous sommes toujours en attente de retour des assurances.

### **7 – Tables rondes**

Compte-tenu du non avancement des travaux du local, Delphine GREVISSE propose de réfléchir sur un éductour.

L'objectif de cet éductour est de susciter un intérêt pour notre territoire chez les professionnels du tourisme et les partenaires locaux (ex : Pays de la Déodatie) et ainsi véhiculer une image positive du tourisme dans les Vallons des Vosges. Il s'agit de montrer des lieux et services qui existent déjà sur notre territoire. Un à deux cars seront nécessaires pour transporter les visiteurs d'un site à un autre.

Il semble plus judicieux d'organiser cet événement à la belle saison (avril et mai). On peut envisager de le cumuler à un accueil presse voire au lancement de saison annuel.

Une visite du camping des Messires peut être envisagée.

Ces dépenses seront bien évidemment budgétisées.

### **8 – Questions diverses**

Delphine GREVISSE informe que Maxime AUBERT, étudiant, a été recruté pour les mois de juillet et août 2015. Ses capacités lui permettront de s'intégrer rapidement.

Un sentier VTT dédié à la mémoire des combats sur notre territoire permettrait de valoriser à la fois l'activité VTT et le tourisme de mémoire local.

Le prochain comité de direction pourrait se tenir au Camping des Messires.

L'ordre du jour étant épuisé,

*La Présidente déclare la séance levée à 19h45.*

Le secrétaire de séance  
Le Directeur,  
David DOUSSET



Le 09 juin 2015  
Pour l'Office de Tourisme –EPIC  
La présidente  
Delphine GREVISSE

